

# 2 Aides au Permis de conduire : Pourquoi pas vous ?

Aide de l'Etat



**500 €**  
versés en une seule fois

## Trois conditions pour bénéficier de l'aide

1. Être âgé d'au moins 18 ans
2. Être titulaire d'un contrat d'apprentissage en cours d'exécution
3. Être engagé dans un parcours d'obtention du permis B

## Trois pièces obligatoires pour la constitution de votre dossier

1. Un Relevé d'identité Bancaire
2. La facture ou le devis de l'auto-école datant de moins d'un an
3. Un titre d'identité valide (Carte d'identité ou Passeport)

Un formulaire de demande est à retirer à l'accueil de l'UFA de la Chambre d'agriculture de l'Aisne et à rendre complet



**AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE**

TU AS ENTRE 18 ET 30 ANS,  
PROFITE D'UN PRÊT JUSQU'À 1 000 €\*

- 1 Compléter le plan de financement et le planning dans son auto-école
- 2 Saisir la demande sur [hautsdefrance.fr/permis](http://hautsdefrance.fr/permis)
- 3 Versement du prêt
- 4 C'est parti pour les leçons de conduite !

Retrouvons-nous sur : [www.hautsdefrance.fr](http://www.hautsdefrance.fr)

Region Hauts-de-France

Aide de la Région